



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2405>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-2405**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : PNR 974

Correspondant : MME VENDÔME Stacy, Gestionnaire Marchés Publics

Adresse : 258 RUE RUE DE LA REPUBLIQUE, 97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Coordonnées :

Téléphone : 0262901137

Courriel : stacy.vendome@reunion-parcnational.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'aménagement paysager et la restauration écologique de la Route Nationale 3 en cœur de Parc national. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et les annexes du présent marché détaillent le contenu de ces prestations.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des

références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 13:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2026_PNR_01

Renseignements complémentaires : Tous les horaires indiqués s'entendent en heure locale. La transmission sur support papier est interdite. Toute offre papier sera considérée comme offre irrégulière non susceptible de régularisation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Voir RC

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) 1** - Il s'agit de travaux d'abattage de cryptomérias.
- **Lot(s) 2** - Il s'agit de la lutte manuelle contre les espèces envahissantes exotiques.
- **Lot(s) 3** - Il s'agit de la lutte mécanique contre les espèces exotiques envahissantes.
- **Lot(s) 4** - Il s'agit de travaux de plantation.
- **Lot(s) 5** - Il s'agit de travaux de dégagement de la végétation exotique concurrente des plantations réalisées.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Voir RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026